

Brown, Robert L. *Economic Security in an Aging Population*.
Toronto et Vancouver, Butterworths, 1991, 137 pages.

Hervé Gauthier

Volume 22, numéro 1, printemps 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gauthier, H. (1993). Compte rendu de [Brown, Robert L. *Economic Security in an Aging Population*. Toronto et Vancouver, Butterworths, 1991, 137 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 22(1), 209–212.
<https://doi.org/10.7202/010145ar>

Robert L. BROWN. *Economic Security in an Aging Population*. Toronto et Vancouver, Butterworths, 1991, 137 pages.

Voilà le dixième volume de la collection de l'éditeur consacrée aux perspectives individuelles et démographiques du vieillissement. C'est un résultat que l'on peut qualifier de remarquable, qui a été atteint dans un laps de temps assez court, surtout si l'on tient compte des thèmes relativement pointus de la collection. Il faut croire que l'intérêt suscité par le vieillissement (sous ses nombreux aspects) permet d'alimenter une telle production.

Le thème du présent volume est sans nul doute de nature à retenir l'attention d'un public assez large, davantage probablement que le thème de certains autres livres de la collection. L'auteur se propose d'examiner les politiques canadiennes à l'égard de la sécurité financière des personnes âgées. Les trois chapitres centraux sont calqués sur la structure des sources de revenu des personnes âgées, fondées sur trois piliers : les gouvernements, les employeurs et l'individu lui-même.

Sans entrer dans les détails, l'auteur définit la nature subjective de l'insécurité économique et en décrit les causes : le décès (du conjoint, par exemple), la maladie, la perte d'un emploi, l'inflation, la retraite, le divorce. Le chapitre 2 donne quelques éléments démographiques du vieillissement. Comme démographe, j'aurais aimé que les causes du vieillissement démographique soient examinées avec plus de soin, d'autant plus qu'une grande partie des inquiétudes relatives à la sécurité financière des personnes âgées provient précisément du contexte démographique prévisible.

Le chapitre 3 brosse un tableau du revenu et des dépenses des personnes âgées au Canada. L'auteur fait appel à des sources secondaires. Il en résulte que plusieurs données sont un peu vieilles : le tableau 3.2 sur le pourcentage de travailleurs qui contribuent au RPC-RRQ¹, par exemple, s'arrête à l'année 1981. La conclusion tente de nous amener à réfléchir sur l'insécurité financière des personnes âgées, alors que plusieurs informations fournies dans le chapitre nous inclinent plutôt à penser que les personnes âgées ne sont pas défavorisées. C'est ainsi qu'on apprend que 66 % des ménages dont le chef a plus de 65 ans possèdent leur propre résidence et que 45 % des retraités affirment pouvoir faire encore des économies ! Par ailleurs, la diversité des programmes provinciaux destinés aux personnes âgées, dont la liste est fournie en annexe au chapitre, surprend quelque peu (cette liste eût été mieux située dans le chapitre 4, qui porte sur les programmes gouvernementaux).

L'amélioration de la situation relative des personnes âgées a été significative au cours des dernières décennies, grâce en partie aux programmes établis par les gouvernements (sécurité de la vieillesse, supplément de revenu, rentes). En 1951, le revenu médian des personnes âgées vivant seules représentait seulement 36 % du revenu médian de l'ensemble des Canadiens et celui des familles dirigées par une personne âgée 51 % du revenu médian de toutes les familles. En 1983, les statistiques respectives étaient de 75 % et 60 %. Mais les programmes sociaux ne sont pas à l'abri des changements de politiques. Après une tentative infructueuse pour réduire l'indexation des prestations de vieillesse (en 1985), le gouvernement fédéral a établi en 1989 une taxe qui réduit les prestations aux personnes âgées ayant plus de 50 000 dollars de revenu : c'est une date importante, car elle marque une atteinte à l'universalité, fondement du système social canadien. Par ailleurs, les prestations de sécurité de la vieillesse ne suivent pas les progrès de l'économie, car elles sont indexées au coût de la vie, mais non à la hausse du salaire réel moyen. C'est pourquoi la prestation de la sécurité de la vieillesse, qui équivalait à 20 % du salaire industriel moyen en 1971, n'en représentait plus que 14 % en 1983. Cette caractéristique de la sécurité de la vieillesse est importante, notamment lorsqu'on étudie les effets à long terme du vieillissement démographique.

¹ Régime de pensions du Canada, Régime de rentes du Québec.

La plupart des régimes de pension établis dans les entreprises sont déficients eu égard à l'indexation. Peu de régimes privés prévoient l'ajustement des prestations à l'inflation une fois le travailleur à la retraite.

Dans le chapitre sur les sources individuelles de revenu des personnes âgées (épargne et régimes d'épargne-retraite), le tableau 6.1 sur le pourcentage du salaire qui doit être épargné pour assurer un taux de remplacement de 70 % n'est pas d'une grande utilité, presque toutes les conditions prévues ayant changé : l'espérance de vie n'est plus celle de la table de 1980-1982, le taux de taxation a monté, le taux d'intérêt, l'inflation et la hausse du salaire moyen ont fortement diminué. L'auteur ne donne pas de raisons qui expliqueraient que l'hypothèque inversée, populaire en Europe, ne le soit pas au Canada et aux États-Unis.

L'auteur consacre son plus long chapitre, le septième, au système de santé. L'argument est le suivant : le vieillissement démographique entraîne une hausse rapide des coûts de la santé au Canada; si cette hausse n'est pas contenue, elle risque de créer des pressions sur l'ensemble du système social canadien, menaçant par le fait même la sécurité économique des personnes âgées. C'est pourquoi l'auteur analyse longuement le système canadien de santé et les moyens qui pourraient amener une hausse moins rapide des coûts. Malgré la pertinence du raisonnement et l'intérêt du chapitre (l'auteur y montre bien les liens entre les coûts et le vieillissement démographique), le thème déborde le sujet du livre, à savoir la sécurité financière des personnes âgées. On peut se demander pourquoi il a choisi cet élément des dépenses gouvernementales. Il aurait pu prendre l'assurance-chômage ou la défense nationale. Et pourquoi pas l'ensemble des dépenses gouvernementales et la croissance de la dette publique ?

Le chapitre suivant est très intéressant car il place l'avenir du financement de la sécurité sociale dans un cadre très vaste. L'auteur souligne par exemple la difficulté de transférer les ressources publiques des jeunes, dont la proportion diminue, vers les personnes âgées. Il examine les solutions de rechange qui s'offrent aux gouvernements et relève les difficultés propres à chacune. Il mentionne que les mesures natalistes ont en général peu d'effets. Il fait remarquer que les nouveaux immigrants font souvent partie de minorités visibles et, à ce titre, exigent des programmes d'adaptation spéciaux; en outre, en attirant des candidats de haute compétence, le Canada ne fait que

retarder le développement des pays pauvres. L'auteur semble favoriser, plutôt que ces moyens démographiques, des mesures propres à réduire le ratio inactifs-actifs, en relevant l'âge de la retraite par exemple, comme l'a fait notre voisin du sud.

Le volume est bien documenté, mais ne fait pas nécessairement appel aux dernières données disponibles. L'auteur parvient cependant à situer les problèmes de la sécurité financière des personnes âgées dans un vaste cadre, ce qui ne peut qu'être profitable au débat sur la sécurité sociale et au débat sur les incidences de l'évolution démographique.

Hervé Gauthier
Bureau de la statistique du Québec
